



Édito

Un regard vers l'avenir ...

Les systèmes de Santé au sein de l'Europe sont gérés de façon très hétérogène. La France et l'Allemagne se démarquent comme les pays les plus développés en soins de Santé.

Les systèmes de Santé évoluent en corrélation avec les besoins nationaux. En effet, chaque pays dispose de ses propres problématiques, en général liées aux habitudes de consommation, mais aussi à la culture.

En Italie, le Dr RENZI a publié une ordonnance dans laquelle il dévoile les importantes inégalités entre le Nord et le Sud. Il dénonce l'excès de prescriptions, le gaspillage et la corruption. Il aborde également l'absence de centrale d'achats dans certaines régions. Pourtant, la COPAG, unique centrale d'achats du secteur privé en Italie qui se situe à Rome, essaie de servir les vingt régions italiennes à travers ses seize conseillers.

Dans une logique de développement européen et forte de son expertise depuis 43 ans, la CAHPP a su prouver son efficacité dans le domaine des négociations, mais aussi dans ses démarches de conseils et d'accompagnement envers ses adhérents. Qu'il s'agisse de formations, d'audits, ou encore d'échange d'informations, la CAHPP dispose de nombreux atouts qu'il serait intéressant de partager avec nos confrères européens.

Contact :

Jade Nocca

Tél. 01 55 33 61 27

Mail : jnocca@cahpp.fr

Une rentrée remplie d'événements dans ce monde de la santé si évolutif.

La CAHPP tient son assemblée générale le 25 septembre et c'est l'occasion, après 6 années de l'équipe actuelle, de renouveler le conseil d'administration de notre société.

C'est aussi l'occasion pour ce nouveau CA de se pencher sur les solutions nouvelles que nous étudions depuis plusieurs mois pour nous permettre d'évoluer dans nos départements, celui du développement et celui des marchés autant que par rapport à nos recherches pour mettre en place de nouveaux systèmes d'information.

Une longue réflexion et l'engagement de tout notre personnel ont permis d'établir des règles nouvelles de fonctionnement peaufinées durant cet été et d'engagements forts pour mieux être à la portée de tous nos établissements adhérents.

La CAHPP bouge, elle poursuit son activité forte vers le MCO et multiplie les projets vers le médico-social, la psychiatrie, l'HAD, la stérilisation, la cardio, les PNL, la formation professionnelle au plus haut niveau, le biomédical, les services et la restauration avec des nouveautés pour la sous-traitance etc...



Chaque jour sera l'occasion de nouvelles performances de nos équipes sous l'encadrement de cadres de haut niveau qui ont apporté un sang nouveau à notre maison.

Entre autres, un service adhérents voit le jour avec plusieurs personnes dont la tâche sera de répondre chaque minute aux préoccupations du terrain, par téléphone, par écrit ou en mouvementant nos commerciaux.

Les équipes de la CAHPP seront 4 jours sur 5 sur le terrain et consacreront le 5^{ème} jour à la mise en place des mesures indispensables. Ainsi, une vingtaine de personnes seront constamment sur le terrain pour apporter leur soutien.

Et bien d'autres mesures concrètes apporteront l'appui indispensable aux établissements de toute nature dont le fonctionnement journalier est mis lourdement à contribution par les multiples textes que l'on nous oppose et les mesures financières ou techniques qui sont constamment prises dans le pays.

Cette année sera l'occasion de prouver que l'expérience est indispensable dans notre métier sous la seule réserve de renouveler constamment les techniques et les moyens.

Yvon Bertel Venezia
PDG de la CAHPP



Mouvement du personnel

Départ
Marie-Noëlle et Manuel Araújo,
le 30 juin
Christian Sarrot, le 4 août
Muriel Martinez, le 8 septembre

Arrivée
Joachim de Bessa, le 1^{er} septembre

La CAHPP et vous... : le service *Relation Adhérents*

Parlez-nous de vous ; la CAHPP vous accompagne...

Après le lancement des marchés d'engagement par la Direction des Marchés, après la dynamisation du site Internet, après le renforcement de l'équipe terrain, la CAHPP met en place un nouveau service plus organisé plus structuré destiné à ses adhérents.

Notre objectif est de vous apporter la satisfaction en phase avec votre engagement vis-à-vis de la CAHPP.

AG de septembre

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire de la CAHPP se tiendra le vendredi 25 septembre.

2015 est une année importante par le renouvellement total du Conseil d'Administration : pensez à retourner vos pouvoirs.



L'environnement bouge, évolue, des concentrations d'établissements se mettent en place et notre modèle doit évoluer pour rester toujours plus proche de vous et de vos attentes.

Vous êtes nombreux à nous être fidèles, à nous rejoindre et à bénéficier de notre expertise dans tous les domaines de la Santé.

Depuis début septembre, la CAHPP a mis en place un *service Relation Adhérents* de 4 personnes qui travaillent au sein de l'entreprise depuis quelques années et qui sont très aguerries aux offres et services que nous proposons.

Cette cellule professionnelle sera votre premier contact, elle a un rôle transversal et celui de faciliter votre relation avec tous les services de la CAHPP pour tout mettre en œuvre afin que vous soyez satisfaits.

Ses compétences : relationnel, savoir se démenier pour vous, être inventif pour trouver les meilleures solutions tout en respectant les procédures mises en place, rigueur et polyvalence. La connaissance des produits et des services sont ses atouts.

Sa mission est de vous apporter une réponse de premier niveau en maximum 12 heures grâce à **l'appui et l'aide des Experts dédiés de la CAHPP.**

Nous vous contacterons également pour vous informer des promotions en cours, des nouveaux référencements, des événements à ne pas manquer.

Votre satisfaction est notre volonté.

Isabelle Hamelin
Directrice du développement nouveaux marchés
Tél. 06 86 49 85 13
Mail : ihamelin@cahpp.fr



Interview de Jean-François Capozzi

Responsable Relation Adhérents



Quel est votre parcours professionnel ?

De formation initiale en communication d'entreprise j'ai porté très tôt un intérêt pour le monde de la santé où j'ai effectué plusieurs missions dans les services et spécialités de divers établissements.

Plus tard, il m'a été offert de prendre la responsabilité d'équipes commerciales pour un grand groupe spécialisé dans les médias.

C'est en 1999 que j'ai rejoint les équipes de la CAHPP, où j'ai eu le plaisir de mettre en place plus particulièrement le département séminaires et formations, développant à la fois les sessions d'informations spécialisées mais également notre centre de formation professionnelle continue.

Cette mission s'est poursuivie jusqu'en 2012 où l'évolution interne m'a amené à prendre en charge la communication interne.

Aujourd'hui, la création du service Relation Adhérents est une volonté qui émane de l'ensemble des services et qui entre pleinement dans l'évolution stratégique de la CAHPP. Notre Président M. Bertel Venezia et Mme Hamelin m'ont sollicité pour cette responsabilité qui se veut interactive entre les interlocuteurs internes et externes de la CAHPP.

Pourquoi avoir accepté cette mission ?

La création de ce service est un investissement pour la société, dont l'objectif est de renforcer notre dynamisme interne et externe, mais aussi de favoriser une plus grande proximité avec chacun de nos partenaires.

Cette tendance de la CAHPP à renforcer encore plus son écoute de la « voix des adhérents » qui permet d'avoir une meilleure fluidité dans sa qualité de prestation.

C'est cet usage de la communication transversale que je trouve des plus motivantes, et qui constitue une nouvelle façon de créer du lien avec nos adhérents, tout en véhiculant nos valeurs.

Quels services comptez-vous apporter aux adhérents ?

La satisfaction des adhérents constitue la vocation de ce nouveau service. En ce sens, il nous appartiendra de faciliter les contacts avec nos interlocuteurs, d'anticiper sur les satisfactions et insatisfactions, aller au-devant de nos adhérents et des fournisseurs pour apporter les réponses de première intention ... en synthèse en fluidifiant la communication transversale.

Dans cette optique, la CAHPP démontre sa volonté de renforcer sa capacité à apporter des réponses individualisées et sur mesure à chacune des attentes exprimées ou induites de nos interlocuteurs.

Nos catalogues en ligne changent de peau

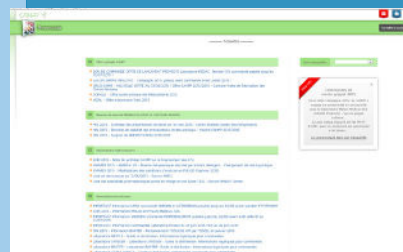
Ergonomie, modernité, intuition sont les mots clés du nouveau design de nos catalogues en ligne, réservés à nos seuls adhérents et que vous utilisez tous les jours. Une autre petite révolution, tous sont maintenant consultables sous les principaux navigateurs Web (Internet Explorer, Chrome, Firefox...) N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur contact-info@cahpp.fr

Contact :

Mail : contact-info@cahpp.fr



ancienne version



nouvelle version



Bourse CAHPP ou pas CAHPP

La CAHPP lancera lors de la COP21 (du 30 novembre au 11 décembre prochain) la création de la Bourse « CAHPP ou pas CAHPP » dotée de 10 000 euros (un premier prix de 5 000 euros, un deuxième prix de 3 000 euros et un troisième prix de 2 000 euros). Elle récompensera les meilleures initiatives de Développement durable prises par les établissements de santé adhérents à la CAHPP. Le triptyque du Développement durable sera couvert : à savoir les domaines environnementaux, économiques et sociaux/sociétaux. De plus amples informations vous seront prochainement communiquées par courrier électronique.

Contact :

Thomas Deslypper-Hamon

Tél. 01 55 33 61 15

Mail : developpement-durable@cahpp.fr



Comment réduire son budget gaz et électricité avec l'ouverture des marchés ?

Achat de l'énergie

Gaz

Notre volume annuel réalisé nous permet de suivre les tendances du marché et de vous proposer une analyse comparative du coût global du Mwh et non uniquement le simple coût d'achat du Mwh.

Des différences sensibles sur le coût global du Mwh existent entre les fournisseurs actuels depuis janvier 2015.

Electricité

Avec l'ouverture du marché à partir du 1^{er} janvier 2016, nous avons mis en place des groupements sur la base d'un mandat gratuit et des baisses intéressantes ont été enregistrées depuis quelques mois.



Exploitation

Plusieurs axes sont proposés :

- . Analyse du profil de votre consommation (feuillet de gestion, courbe de charge pour l'électricité)
- . Recherche des pistes d'optimisation d'ordre contractuel (type de contrat, formules d'indexation de prix etc...) et d'ordre technique (énergie réactive, organes de régulation plus économique etc...)
- . Mise en place d'une maintenance performante avec une baisse sur la consommation de gaz et d'électricité entre 8 et 15% (plus de 10 ans d'expérience de la CAHPP dans ce domaine)

Si vous souhaitez revoir votre contrat de gaz avant son échéance, mettre en place un nouveau contrat pour l'électricité en utilisant notre mandat gratuit, optimiser la consommation de gaz et d'électricité par une maintenance performante, contactez-nous.

Contact :

Département Biomédical & technique

Tél. 01 55 33 60 83

Mail : materiel@cahpp.fr





Amateurs de golf, à vos clubs !

Partager une passion entre collègues en bénéficiant de tarifs préférentiels négociés par la CAHPP, c'est possible.

Souscrivez à la carte Indigo (48€/an) ou Platine (70€/an) du réseau Gofly et rejoignez le "Club CAHPP".

Vous pourrez alors être invités à participer gratuitement à quelques rencontres.

Télécharger le bulletin d'abonnement.

Contact :

Mail : contact-communication@cahpp.fr

www.cahpp.fr relooké

L'arrivée d'un nouveau site est toujours un événement attendu et important pour la communication d'une société.

Nous vous invitons à découvrir le www.cahpp.fr relooké.

Nous l'avons voulu plus moderne, plus intuitif, plus réactif et plus ergonomique avec la ferme volonté de toujours vous apporter plus d'informations et de conseils.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires sur : contact-communication@cahpp.fr

La vie de nos adhérents

L'excellence du monde de la santé privée

Les adhérents de la CAHPP se distinguent dans bien des domaines (qualité des soins, développement durable, innovations...) et nous tenons ici à leur adresser toutes nos vives félicitations.



Classement du Point

Pour la 6^{ème} année consécutive le Centre Hospitalier St Grégoire (35) décroche la 1^{ère} place du tableau d'honneur. Les Nouvelles Cliniques Nantaises (44) arrivent en 3^{ème} place, suivie de la Polyclinique de l'Atlantique (44) en 6^{ème} position. Viennent ensuite la Clinique de l'Anjou (49) et la Polyclinique du Parc Rambot (13) respectivement à la 5^{ème} et 9^{ème} place. Et encore bien d'autres...

Certification européenne Emas (Eco management and audit scheme)

Les trois établissements du groupe E4 deviennent "les premiers établissements médico-sociaux français à obtenir l'enregistrement Emas". Sont concernés les résidences La Cyprière, La Martégale et Les Aigueillères, toutes localisées à proximité de Montpellier (34). Ce label international va plus loin que l'Iso 14001 et récompense les entreprises faisant de la performance environnementale un axe majeur de leur développement. (source Hospimedia).

Certification V2014

Les cliniques Ste Odile à Strasbourg (67), St Antoine à Montarnaud (34) et Ste Anne à Langon (33) ont satisfait pleinement aux exigences du référentiel HAS (notation A). Ils remettront leur prochain compte qualité dans vingt-quatre mois. (source Hospimedia).

Que de succès !

Encore bravo à vous tous qui portez haut les couleurs du secteur privé.



Nous y serons !

Participer aux grands événements de la profession et vous rencontrer en dehors de vos établissements nous permet de rester en contact avec le terrain et de suivre les évolutions technologiques, économiques, réglementaires, structurelles.

La CAHPP participera :

- le 24 novembre au 19^{ème} congrès FNADEPA Var,
- les 25 et 26 novembre au 40^{ème} congrès de la FEHAP à Reims,
- le 10 décembre aux premières Assises Générationnelles Durables de la FNAQPA à Lyon,
- les 3 et 4 décembre à la 2^{ème} édition du salon Autonomix Lille Europe à Lille,
- les 8 et 9 décembre aux Rencontres de la FHP à Paris.

Vous recevrez toutes les informations utiles en temps utile.

Contact :

Mail : contact-communication@cahpp.fr

Encart « poissons »

Dans la série "Fiche rédigée par Mme Labarthe, diététicienne", après les huiles, les céréales, les viandes, les allergies alimentaires, découvrez les poissons.

A télécharger sur : www.cahpp.fr
onglet Publications

Contact :

David Paris

Tél. 01 55 33 61 06

Mail : dparis@cahpp.fr



Nos prochains rendez-vous

Comme pour chaque période de rentrée, une programmation riche et variée vous est proposée par le département séminaires et formations de la CAHPP.

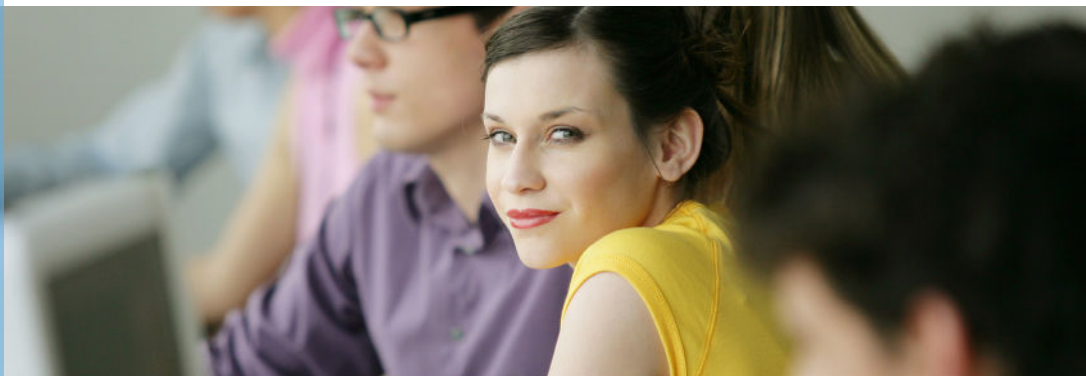
Pour animer l'ensemble de ces sessions la CAHPP a mobilisé les meilleurs intervenants.

Stratégie et méthodologie des bonnes relations avec votre ARS

- Le projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale le 14 avril 2015 impacte très fortement les inter-relations du trio patient / professionnel de santé / établissements et réaffirme la prééminence de l'approche territoriale pour l'organisation du système de santé au travers des parcours de santé.

Souffrances des personnels soignants

- Aborder la souffrance des soignants, c'est aussi reconnaître l'identité profonde de ces derniers. Le Syndrome d'épuisement professionnel des soignants est rarement identifié dans les structures de santé, encore moins prise en compte...



Administration des médicaments en EHPAD / Comment améliorer ses pratiques ?

- Le circuit du médicament est un enjeu important de qualité des soins dans les EHPAD. Ce circuit fait intervenir plusieurs professionnels salariés de la structure ou libéraux : médecins, pharmaciens, infirmiers, aides-soignants, voire pour l'aide à la prise de médicaments, tout autre personnel chargé de l'aide aux actes de la vie courante. La préparation des médicaments et leur administration répond à des contraintes réglementaires et des recommandations relatives aux pratiques.

Stérilisation

- Devant le succès rencontré lors de la première campagne nationale de réunions pédagogiques régionales sur le thème de la STÉRILISATION (300 personnes rencontrées représentant 217 établissements de soins), la CAHPP revient vers vous pour une seconde campagne.

DPC Stérilisation : maîtrise des risques et performance de la stérilisation

- La formation au titre du DPC est une obligation légale. La CAHPP est heureuse aujourd'hui de vous offrir gracieusement un module DPC spécifique à la stérilisation. Ce module est à destination des pharmaciens, préparateurs en pharmacie, IBODE et IDE. Outre le caractère exceptionnel de la gratuité de cette formation, nous insistons sur l'intérêt professionnel que représente l'opportunité de vous inscrire à ce module.

Retrouvez le calendrier de ces programmations sur notre site : www.cahpp.fr rubrique Agenda

Vous pouvez depuis cet onglet vous inscrire directement en ligne.

En Bref n° 53 - Septembre 2015

Édition CAHPP tirée à 3800 exemplaires
Directeur de publication : Yvon BERTEL VENEZIA
Rédacteur en chef : François GAUTIER

CAHPP - 20-22 rue Richer 75009 - Paris
Tel : 01 55 33 60 00 - www.cahpp.fr

